

Lettre de mission de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, portant sur les moyens de prévision et de prévention des inondations localisées, le 12 septembre 2007.

Monsieur le Maire,

Les inondations constituent le premier risque naturel en France. Il concerne près d'un tiers de nos communes et près de cinq millions de nos concitoyens. Les perspectives du réchauffement climatique laissent présager une recrudescence de certains phénomènes météorologiques extrêmes et nous invitent ainsi à accorder la plus grande attention au risque d'inondation. Les catastrophes naturelles de ces dernières années (tempêtes de 1999, inondations de 1999 et 2002 notamment), ont conduit à la mise en place, par les pouvoirs publics d'outils renforçant l'anticipation des crises météorologiques et de leurs conséquences. Les dispositifs de vigilance météorologiques et de vigilance des crues permettent ainsi une meilleure préparation aux crises doublée d'une communication simplifiée et renforcée auprès des populations. Les enseignements des inondations de Nîmes en septembre 2005 ont permis de mutualiser les expertises météorologiques et hydrologiques afin d'améliorer l'information des maires, des services de secours, des médias et des populations dès cet automne 2007.

Toutefois, aux côtés de ces outils de vigilance se doivent d'être définies des méthodes et des organisations de prévision et d'anticipation des inondations localisées à l'échelle de la commune. Cette réflexion profitera encore à la démarche d'élaboration des plans communaux de sauvegarde à laquelle j'attache du prix. Ces inondations localisées sont parfois liées à des facteurs non météorologiques. En effet, les phénomènes de ruissellement urbain relèvent certes de fortes pluies mais leur ampleur est fonction de multiples paramètres du ressort des collectivités locales tels que l'entretien, la gestion et la saturation du réseau d'assainissement, l'état des sols de la commune, la densité de son urbanisation.

Dans ce cadre, j'ai décidé de vous confier une mission portant sur les moyens de prévision et de prévention de ces éléments très localisés. Vous vous attacherez à recenser les communes potentiellement concernées par ce risque et à inventorier les moyens dont elles se sont dotés pour y répondre.

A partir de cet état des lieux, vous ferez des préconisations quant aux outils, aux organisations et aux moyens qu'il conviendrait de mettre en place pour réunir l'expertise permettant d'anticiper le risque d'inondation localisé, d'alerter les populations concernées et de mettre en oeuvre les mesures de protection générales des populations.

Pour ce faire vous pourrez vous appuyer en particulier sur les services du Ministère de l'Intérieur (Direction Défense et de la Sécurité Civiles), du Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durables (Direction de l'Eau) et de météo-France.

Vous voudrez bien me remettre votre rapport à la fin de l'année 2007. Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.